

## Restructurations: Assez tergiversé ! (2.4.12)

**Répondant à la consultation de l'Union Européenne sur les restructurations et l'anticipation du changement qui se terminait la semaine dernière, la Confédération européenne des syndicats (CES) a profité de l'occasion pour réclamer des actions concrètes de la part de la Commission européenne pour créer un cadre juridique solide en matière d'anticipation du changement.**

« Nous avons attendu 15 ans pour que les recommandations de Gyllenhammar soient prises en considération. Durant ces 15 années, des millions de travailleurs européens ont été victimes de processus de restructurations mal planifiées et mises en œuvre de manière injuste. Après 5 ans de crise économique, notre patience est à bout », a déclaré Judith Kirton-Darling, Secrétaire confédérale de la CES. « Il est temps d'agir en matière de droit à la formation, d'une participation renforcée des travailleurs et d'un agenda de politique industrielle qui favorise l'innovation et la création d'emplois ».

Dans la réponse de la CES, le mouvement syndical a défini cinq éléments clés pour un cadre européen d'anticipation du changement :

1. Préparer et habiliter les travailleurs : rôle clé de l'éducation et de la formation ;
2. Protéger et créer des emplois : rôle clé de la politique industrielle ;
3. Donner aux travailleurs la possibilité de s'exprimer sur les décisions stratégiques : rôle clé de l'information, de la consultation et de la participation ;
4. Garantir un cadre juridique européen : rôle clé des négociations collectives ;
5. Prévoir un filet de sécurité : rôle clé des politiques actives du marché du travail, de la protection sociale et des mesures de soutien.

La Confédération européenne des syndicats (CES) parle d'une seule voix au nom des intérêts communs des travailleurs au niveau européen. Fondée en 1973, elle représente aujourd'hui 85 organisations syndicales dans 36 pays européens ainsi que 12 fédérations sectorielles. La CES est aussi sur Twitter, YouTube et Flickr.